



Help ! procedure inaptitude

Par **cassandra73**, le **05/12/2012** à **19:05**

Bonjour,

J ai ete declare inapte le 19 sept a tous postes. Ma 1ere visite le 3/09 la 2eme le 19/09. Mon medecin traitant m a mise en AT du 4/09 au 18/09 car suite a un At. Cependant avais je le droit d etre en arret..

Je precise aucune nouvelle de mon employeur Depuis, ni salaires, nu licenciement.

Jr suis dans l impasse. Dois je refaire avec le medecin du travail la procedure ou bien dois je faire un refere ?

De plus je demenage dans 2 semaines a 500 km.

Merci de vos bons conseils.

Par **Sofia31**, le **25/01/2013** à **15:19**

Bonjour

eh bien c est directement les prudhomme Si L employeur ne te donne pas signé dans un mois à 1 mois a partir du 19 pour te faire la procédure de licenciement

Cordialement